Éducation et intégration pour tous

Six mois après sa création, la Fondation de Luxembourg accueille sa première fondation abritée

Une première qui démontre par l'exemple l'apport de cette fondation pour tous les projets

philanthropiques. Récit.

À l'origine de l'action «Education and integration for all», on trouve un homme: Dominique Robyns.

Un homme qui connaît l'Afrique. Il y a fait son service national comme coopérant dans ce qui était encore le Zaïre, devenu en 1997 la République démocratique du Congo. Conscient de la dérive de ce continent, il envisageait déjà de s'investir dans son développement, mais en allant plus loin qu'un simple don.

Ne manquait plus que l'occasion de passer à l'acte. Cette occasion, elle va se présenter en 2007. Il y a deux ans donc, Alter Domus, la société dans laquelle Dominique Robyns est managing director, envisage de s'investir dans des actions de RSE (responsabilité sociale de l'entreprise). L'idée était de créer une école de comptabilité en Afrique afin de former des gens à ce métier et de leur donner des moyens d'existence durables. Alter Domus entre en contact avec VSO, une ONG britannique qui envoie des volontaires de par le monde afin d'encadrer les populations locales ayant des projets de développement. «Les projets sont

L'ŒUVRE

coopération

et médical.

«Education and integration

for all» est un réseau de

onze écoles maternelles si-

tuées à Rundu, au nord de la Namibie, près de la frontière

avec l'Angola. Région où la

geoise développe des pro-

jets dans le secteur agricole

C'est l'une des régions les

plus pauvres du pays et for-

tement touchée par le sida.

«On y trouve énormément

d'orphelins ou d'enfants vul-

nerables», detaille Domini-

que Robyns. Sur place, des

gens se sont réunis afin de

les éduquer et de les prépa-

rer à entrer à l'école pri-

maire. «Une réforme récente

fait de l'anglais, que peu parlent là-bas, la langue de l'en-

seignement. Il faut éviter que

Si l'éducation est au cœur

ces enfants soient exclus.»

luxembour-

portés par les populations locales et l'encadrement permet d'augmenter les compétences sur place», résume Dominique Robyns

Séduite par ce concept de partenariat, une délégation d'Alter Domus part en Namibie avec VSO pour faire le tour des projets en cours, mais ne trouve rien de relatif à la création d'une école de comptable. Le projet est alors mis en attente, *«mais pas abandonné»*.

PROJET PERSONNEL

Dominique Robyns ne renonce pas à s'investir à titre personnel dans l'éducation. Pourquoi l'éducation? «Transmettre mes connaissance est un besoin. Ce n'est que la formation qui permet aux gens de s'en sortir. J'ai eu la chance de faire de bonnes études j'ai même reçu une bourse puis de profiter de la formation continue. C'est quelque part normal de renvoyer aujourd'hui ce que j'ai reçu hier.» Avec son épouse, il trouve, toujours, avec l'aide de VSO, une idée de maternelle en Namibie (voir ci-dessous) et monte un projet pour aider ces écoles. Ce qui est fait début 2008. Restait à le finaliser. À l'origine, Dominique Robyns souhaitait créer une asbl. Classiquement.

Mais au ministère de la Justice, on leur indique qu'il serait plus judicieux de passer par une fondation. Notamment



Pour Dominique Robyns, la Fondation de Luxembourg est devenue un outil incontournable pour tout projet philanthropique

du projet, celui-ci se veut plus global. Les enfants sont initiés au travail de la terre. «Ils ont perdu leurs parents. C'est pour eux la seule façon d'avoir accès à un savoir traditionnel.» Et cela permet de générer des revenus. Dans le même ordre d'idée, des mini-ateliers ont été créés.

Le personnel d'encadrement, les institutrices, reçoivent une formation et un salaire, ce qui valorise leur travail.

Il y a également un spécialiste de l'hygiène et du sida, lui aussi salarié.

Aujourd'hui, sept cents enfants sont accueillis et l'objectif est d'arriver à mille. Le réseau souhaite également donner un repas par jour à ces enfants. Quatre cents repas sont actuellement assurés. La tâche reste immense.

parce qu'il faut trois ans à une asbl pour se voir reconnaître la qualité d'utilité publique. Qualité reconnue ab initio aux fondations.

À l'époque - c'était avant la création de la Fondation de Luxembourg -, bon nombre de questions d'ordre pratique, et notamment celles relatives aux déductions, n'étaient pas tranchées. «Même si l'aspect fiscal n'était pas déterminant pour moi», précise l'intéressé. Optant malgré tout pour une fondation, Dominique Robyns va faire face à un nouvel obstacle: pour l'administration fis-

cale, le véhicule adéquat pour héberger son projet ne pouvait qu'être une ONG.

Qualité reconnue ab initio aux fondations.

À l'époque - c'était avant la création de la Fondation de la volonté politique du gouvernement précédent de productions d'ordre pratique, et notamment celles relatives et volonté politique du gouvernement précédent de promouvoir le mécénat et de l'engagement philanthropique.

Créée par l'État et l'œuvre de secours national Grande-Duchesse Charlotte, la fondation conseille les personnes et entreprises voulant s'engager financièrement dans l'intérêt général et, surtout, en tant que fondation «abritante», accueille des fonds dédiés constitués et gérés selon le souhait des donateurs.

«Rapidement, on s'est rapproché de la Fondation de Luxembourg» que Dominique Robyns compare à un accélérateur: elle offre un cadre défini et vérifie aussi bien les statuts que la viabilité du projet. «On n'a plus qu'à se soucier de l'œuvre. Et en plus, ils aident à trouver et à monter des projets.»

De quoi susciter des vocations et, peut-être, des petites sœurs à celle qui restera la première fondation abritée du Luxembourg.

TRANSFRONTALIER

Un particulier ou une entreprise peuvent désormais faire des dons transfrontaliers fiscalement déductibles. La Fondation de Luxembourg vient de rejoindre Transnational giving Europe (TGE), un partenariat entre 14 grandes fondations européennes, dont la Fondation de France et la fondation Roi Baudouin.

Un donateur issu d'un des pays membres du TGE peut faire une donation à une organisation reconnue d'un autre pays membre en bénéficiant d'une déduction fiscale de son don selon la loi en vigueur dans son pays d'origine.

Les membres du réseau évaluent les organisations bénéficiaires afin de garantir du bon emploi des dons.

POUR TOUS

La philanthropie est dans l'air du temps. Elle permet de s'investir dans un projet bénéfique pour tous. Pour beaucoup, cet engagement est le moyen de rendre à la société ce qu'elle a pu donner.

